

DECISION N°DP2022-005

Portant remplacement d'un moteur de cogénération Caterpillar de 716 KW reconditionné pour l'usine de méthanisation Méthavalor à Morsbach.

Préambule :

Le moteur de cogénération Caterpillar de 716 KW de l'unité de méthanisation de Morsbach est en panne depuis fin février 2022 avec pour conséquence immédiate l'arrêt partiel de l'installation et la perte d'exploitation quotidienne estimée à 2 000 € HT.

La remise en état du moteur coûte 100 000€ ; pratiquée sur un moteur installé et en fonctionnement continu depuis une dizaine d'années, elle est incohérente. Il convient donc de remplacer le moteur.

L'urgence économique et environnementale de ce remplacement justifie le recours à une procédure de marché négocié sans publicité ni mise en concurrence.

Le nouveau moteur doit impérativement répondre aux critères suivants :

- disposer des caractéristiques identiques à l'existant pour s'intégrer pleinement dans le conteneur en place et être compatible avec l'ensemble des équipements auxiliaires (automates, électriques, mécaniques, et jusqu'à la génératrice, puisque celle-ci reste en place) ;
- le container a été prévu spécifiquement pour un moteur Caterpillar 716 KW référence TCG 2016-V16 disposant de caractéristiques bien particulières.

Seul un moteur Caterpillar de 716 KW pourra convenir, toute modification du type de moteur entraînant obligatoirement un changement complet du moteur et de ses auxiliaires ainsi que le container dans lequel il est installé.

Ainsi, un moteur neuf, qu'il serait alors judicieux de choisir plus puissant, impliquerait les coûts suivants :

- estimation à 150 000 € HT pour un container redimensionné ;
- 555 000 € HT pour un moteur Caterpillar de 1500 KW, et 6 mois de délai de livraison ;

Compte tenu de ce qui précède, seule la société allemande Caterpillar/CES est à même de répondre aux spécificités techniques du moteur, qui doivent impérativement être identiques à celles existantes, tant en termes de puissance et de dimensions que de compatibilité avec les équipements auxiliaires existants.

Caterpillar/CES propose de remplacer le moteur en panne par un moteur reconditionné dont l'ensemble des pièces d'usure est neuf.

Coût : 155 825€ HT, frais de port inclus.
Disponibilité : immédiate.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Comité syndical n° 2021/12 du 29 mars 2021 portant délégation de pouvoirs au Président, et notamment son alinéa 3 ;

VU la délibération du Comité syndical n° 2021/54 du 6 décembre 2021 portant autorisation spéciale d'investissement ;

VU la délibération n° 2020/58 du Comité syndical du 14 décembre 2020 portant règlement interne de la commande publique ;

CONSIDERANT l'urgence, pour des raisons économiques et environnementales, à remplacer le moteur de cogénération Caterpillar de 716 KW de l'unité de méthanisation Méthavalor ;

CONSIDERANT l'intérêt, pour ces mêmes motifs, d'acheter un moteur reconditionné qui représente :

- la solution la mieux-disante,
- la solution la plus favorable économiquement,
- la solution qui permet de limiter les brûlages/torchages de gaz, et ainsi d'améliorer la performance de l'installation et de diminuer les atteintes à l'environnement ;

DECIDE

Article 1 : d'acheter à la société Caterpillar/CES un moteur reconditionné dont les caractéristiques sont identiques à celle de l'existant (716 KW, référence TCG 2016-V16) au prix de 155 825€ HT, frais de port inclus.

Article 2 : dit que la dépense sera imputée à l'article 2154 du budget 2022.

Fait à Morsbach le 3 mars 2022.

Le Président,
Roland ROTH

